

Tram 12 bientôt accessible pour les handicapés

Les TPG abaissent le plancher et suppriment les marches de leurs véhicules pour les chaises-roulantes. Une association applaudit.



(photo: Keystone)

D'ici à mars 2014, les personnes en fauteuil roulant n'auront plus besoin d'aide pour accéder aux trams de la ligne 12. Les Transports publics genevois (TPG) sont en train de faire abaisser le plancher de 24 motrices datant de 1987, afin de supprimer les marches.

Les TPG se mettent ainsi avec dix ans d'avance en conformité avec la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, s'est félicité jeudi devant les médias leur directeur technique Thierry Wagenknecht. La modification, qui concernera systématiquement les deux premières portes de la rame, facilitera aussi l'accès des passagers avec une poussette ou une valise.

Une mesure et des économies

Décidée en début d'année, la mesure coûte 7 millions de francs. Couplée à une révision des véhicules, elle permettra toutefois de prolonger la durée de vie des 24 tramways jusqu'en 2030, ce qui engendrera une économie globale de 34,6 millions pour la période 2013-2030. Sans cette modification, il aurait fallu les remplacer en 2024. Les trams circulant sur d'autres lignes sont déjà aux normes.

En outre, une trentaine de trolleybus de l'ancienne génération - avec des marches - vont être remplacés d'ici à fin 2014, a annoncé M. Wagenknecht. L'ensemble du parc aura ainsi un plancher bas. «Il est important pour les TPG d'offrir une accessibilité facilitée», a-t-il souligné. Mais le conducteur devra manier la rampe d'accès jusqu'à ce que les communes rehaussent tous les quais à 25 centimètres.

Association enchantée

L'effort des TPG pour uniformiser l'accès aux véhicules est salué par l'association Handicap Architecture Urbanisme. «L'autonomie est une chaîne de déplacements dont chaque maillon doit être accessible. L'ensemble doit donc être cohérent et praticable», a relevé son président François Planche, qui se déplace en fauteuil roulant.

(ats)